

Commission Départementale d'Arbitrage

- Assure le recrutement et la formation des nouveaux arbitres.
- Organise des stages de perfectionnement et de mise à niveau.
- Organise dans les clubs des réunions d'information sur les lois du jeu.
- Forme les arbitres auxiliaires.
- Gère le statut de l'arbitrage pour la partie qui la concerne.
- Désigne les arbitres lors des rencontres.
- Vérifie les feuilles de match pour la partie concernant l'arbitrage.
- Contrôle les arbitres sur le terrain.
- Auditionne les arbitres s'écartant des directives données.
- Elabore le règlement intérieur auquel les arbitres doivent se référer.

♦ **Président** : BALESTRACCI Victor

♦ **Secrétaire** : NARDIN Martine

♦ **Membres** : BEAUVALET Pascal, CALMETTES Hubert, COUPAT David, DELCLOS J.Marc, DUFOUR J.Pierre, FAGGION Joseph, FEUILLADE Daniel, HUBERT Marc, NARDIN Roland, NAT Julien, THOMAS Pascal.

♦ **Observateurs** : AGUILAR Daniel, AIT-LAKBIR Moulay-Said, CALMETTES Hubert, COUTINHO Charles, FORTUNY Pierre, LABAT Stéphane, LACOMME Francis, MASALA Salvatore, MOYSAN Albert, POBECZ Pascal, RAYMOND Michel, SAINT MARTIN J.Claude, SANARENS Didier, SUZANE Daniel, VENTAJA Augustin.

♦ **Arbitres honoraires** : CALMETTES Hubert, COUTINHO Charles, DEGOURNAY Michel, DEYMES Claude, DUCOR Pierre, FOLTRAN Gilbert, LAZERGE Edmond, LOUGE Pierre, MOYSAN Albert, PINARD Albert, RAYMOND Michel, SAINT MARTIN J.Claude, VENTAJA Augustin.